

Plan Local d'Urbanisme Hamel

Plan de zonage des risques

PLU approuvé le :	03 avril 2023
Modification de droit commun approuvée le :	31 mars 2025

SAC Urbicom - Aménagement & Urbanisme
Rue de la Calypso
85 Espace Neptune
62110 HEBIMONT

Tortequesne

Estrées

Arleux

Palluel

Ecourt-Saint-Quentin

Légende

Risques
Zones humides du SAGE de la Sensée
Zones à dominante humide du SDAGE Artois-Picardie
Zone Inondée Constatée

Aléa de mouvement des argiles
Aléa fort

Périmètre de protection des captages
Périmètre de protection éloigné
Périmètre de protection rapproché

Zones de remontées de nappe
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe
Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave

Limites de zone :
UA : Zone urbaine mixte, correspondant au tissu ancien du village
UB : Zone urbaine mixte, correspondant aux extensions plus récentes
UBa : Zone urbaine consacrée à l'activité équestre et à ses équipements
IAU : Zone à urbaniser
A : Zone à vocation agricole
Aa : Zone agricole strictement protégée pour des raisons paysagères
N : Zone naturelle et forestière de protection stricte du marais et des espaces naturels
Nm : Zone naturelle correspondant aux secteurs du marais de la Bruyère et du marais de l'Orée du Bois
Ns : Zone naturelle correspondant au site de l'ancienne carrière

La commune de Hamel est concernée par :
- Un risque d'inondation par remontée de nappe (débordements de nappe, inondations de cave)
- Un risque d'inondation par débordement de cours d'eau
- Une zone inondée constatée
- Un aléa de mouvement des argiles moyen à fort
- Un risque sismique (zone 2)
- Un risque lié aux engins de guerre
- La présence de zones humides et à dominante humide.

